VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LOTS DANS LE TROISIEME DISTRICT.

Successions de Léonard Clément Pascal et Marie Anne Ninon Boisdoré, sa femme.
No 82,622—Cour Civile de District—Division D.
Succession de Alexandre Chevalier, un homme de couleur libre.
No 82,687—Cour Civile de District—Division D

EN VERTU de plusieurs ordres de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, datés et signés le 17 octobre 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D et à moi adressés dans les affaires ci-dessus intitulées et numérotées, je procéderai de vendre MERCREDI le 6 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu des dispositions des Actes 70 de 1906 et 153 de 1900, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une moitié d'intérêt indivis dans les lots 7, 8, 9, 10 et 11, ilot No 27 Faubourg Washington (maintenant 945 Troisième District), dans l'ilot borné par les rues Odéonine, Josephine, Emily et Convent. Les lots 7, 8, 9 et 10 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Emily par une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Le lot No 11 forme l'encoignure des rues Emily et Célestine et mesure 31 pieds 1 pouce et 1 ligne à la rue Emily par une profondeur et façade à la rue Célestine de 120 pieds. Acquis le 23 fév 1837, livre des Transferts 21, fol. 409.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année 1907, et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre de valeur dans le Troisième District.

Près des tracks de la N. O. Terminal Co.

Succession vacante de Mme Nelly Maca, veuve de Edw Désiré Hubert.
No 82,612—Cour Civile de District, Division D.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur Bureau No 825 rue Union—MERCREDI, le 6 novembre 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de Cour, signé et daté le 19 août 1907, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir

L'ilet 51, Faubourg Washington (maintenant 1623, Troisième District) borné par la promenade Florida, les rues Industrie, Emily et Convent, acquis le 23 février 1837, livre des transferts 21 fol 427. Vente faite en vertu des dispositions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900

Conditions — Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1907 et faire 20 pour cent de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, en l'étude de tiè notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Convenable pour fabrique

Succession vacante de Jacques Denis Tachen.
No 82,949—Cour Civile de District, Division D

MERCREDI, LE 6 NOVEMBRE 1907.

En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 16 octobre 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressé, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à vendre MERCREDI, le 6 novembre 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

L'ilet No cinquante sept (57), Faubourg Washington (maintenant l'ilet 1831, Troisième District), borné par les rues Agriculture, Emily et Convent acquis le 23 février 1837 enregistré dans le livre des transferts 21, fol. 443. Vente faite en vertu des dispositions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication

Acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance notaire, au bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT REMUNERATEUR
8 ILETS DE TERRE DANS LE TROISIEME DISTRICT

Succession de Charles Moreau.
No 83,418—Cour Civile de District Division D.
MERCREDI, le 13 Novembre 1907.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu de l'acte 70 de 1906, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 21 octobre 1907, signé par l'Hon W. B Sommerville, juge de la Division D, et à moi adressé, je procéderai à vendre MERCREDI, le 13 novembre 1907 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'ilet No 30, Faubourg Washington (maintenant No 1,622 Troisième District), borné par la Promenade Florida, les rues Industrie, Emilie et Matilda; acquis le 23 février 1837, enregistré dans le livre des transferts 21, fol. 413

Deux ilets, Nos 96 et 97, Faubourg Washington borné par les rues Matilda, Emilie, Pelopidas et le fond par les terres appartenant à Benoist Dufossat, mesurant chacun 118 pieds de face à la rue Pelopidas sur une profondeur irrégulière et indéterminée Acquis le 23 fév. 1837, enregistré dans le livre des transferts 21, fol 499.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 20 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNE OCCASION POUR UN BON PLACEMENT.

3 Ilets de terre dans le Troisième District

Succession de Joseph Barthet—No 83,439.

EN VERTU d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, daté le 21 octobre 1907, signé par l'Hon. Fred. D King, juge de la Division E, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à vendre MERCREDI le 13 novembre 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

Ilet cinquante deux (52) Faubourg Washington (maintenant 1678 Troisième District) borné par les rues Industrie, Agriculture, Emilie et Convent.

Deux ilets (2) de terre situés dans le Faubourg Washington, un borné par les rues Mathilda, Emilie, Pelopidas et Bénitous. Acquis le 13 septembre 1836.

Conditions — Comptant; les taxes de 1907 devant être assumées par l'acquéreur et faire un dépôt de 20 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, en l'étude dudit notaire No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans

LIONEL M. RICAU, Encanteur.

27 oct—27—nov 2 10 13

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Antonine ou Antonio Salario.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 84,061—Division C—Attendu que Mme Lizzie Batch, veuve de Antonino ou Antonio Salario, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Antonino ou Antonio Salario, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — Lengel, Thomas & Fathon, avocats

20 oct—20—nov 3 6

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

19 mai—1an

AUX BOULANGERS.

LA BONNE FARINE FAIT LE BON PAIN.

Les meilleures qualités de farine dans le Sud aujourd'hui sont offertes par

BROWDER FRERES,

Phone 4336 Main. 314 rue Magazine.

J. F. BAILEY, Commis-voyageur. J. T. BUDDECKE, Vendeur en ville.

Agents pour la vente du Hubbard's Superlative Minnesota Farine du Kansas. Patente de la Louisiane. "Oven Lifter," Sweet Crumb & Big K. White Satin, House Keeper's Delight.

30mai—

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. O. PACST, Président. Incorporée en 1892 LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont prêts à nettoyer entièrement et à désinfecter à court délai toute sorte de

Fosses, Voûtes, Lieux d'Aisance Souterrains, Etc.

Travail de Premier Ordre. TELEPHONE MAIN 3313. Termes Raisonnables.

Bureau 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

1er oct—3m

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE,"

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD.

2 Hôtels de Premier Ordre; 3 Beaux Lacs; Altitude de 3,000 à 5,000 pieds pas de Moustiques, pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel. Ecrire pour plus amples renseignements à

THE TOX AWAY CO. HOTELS, BREVARD.

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES AL'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Danziger & Tessier — Danziger & Tessier — Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

SUCCESSION DE FRANK RODER.

No 81,979—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1907 et signé le 20 juin 1907 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E et d'un ordre daté le 18 octobre 1907 de l'Hon. Geo. H. Théard, Division E, homologuant la procédure d'une assemblée de famille tenue pardevant C. C. Friedrichs, notaire, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Magnolia, Natchez et Tchoupitoulas, désignés comme lots 3, 4 et 5 sur un plan de voyer fait par Charles de Armas, député voyer général, daté le 27 avril 1858, et annexé à un acte passé en l'étude de Théodore Guyot, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1858. Le lot No 3 formant l'encoignure des rues Poydras et Tchoupitoulas et mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Poydras sur 53 pieds 9 pouces de profondeur et façade à la rue Tchoupitoulas, et les lots nos 4 et 5 ayant ceu ligne et mesurant chacun 20 pieds 6 pouces de face à la rue Poydras sur 53 pieds 9 pouces de profondeur, le tout en mesure américaine. Les améliorations comprennent un grand magasin en briques à trois étages, désignées par les nos 401, 403, 405 et 407 rue Poydras, coin Tchoupitoulas.

2° Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans le même ilet que la propriété ci-dessus premièrement décrite, désignés comme lots Nos 1 et 2 sur un devis de voyer, dressé par C. A. de Armas, député voyer général, le 27 avril 1858, annexé à un acte passé pardevant ledit notaire Guyot le 28 mai 1858 comme il est mentionné ci-dessus. Ledit lot No 1 mesurant 21 pieds, 5 pouces 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur en fond sur 98 pieds 6 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté du lot No 2, et 89 pieds de profondeur sur le côté vers la rue Magnolia, et ledit lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 88 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 1, et 88 pieds 5 pouces de profondeur sur le côté le plus près de la rue Poydras, avec 23 pieds 10 pouces 2 lignes de largeur dans le fond, le tout en mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos 407 et 411 rue Tchoupitoulas et comprennent un grand magasin double en brique, à trois étages.

3° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet que la propriété premièrement décrite, désigné par le No 12 sur un devis marqué C, lequel dit lot mesurant 21 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 88 pieds 6 pouces 4 lignes de profondeur de 100 pieds, mesure américaine. Les améliorations sont désignées par les Nos 415-417 rue Tchoupitoulas et comprennent un grand magasin en briques à trois étages.

Les propriétés ci-dessus décrites sont situées dans le centre du commerce en gros et sont vendues sujettes aux baux qui s'y trouvent.

4° Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 297, borné par les rues S. Rampart, M. Poydras, Saratoga et Perdido, désigné par la A sur un devis de voyer dressé par Edgar Pilié, voyer, daté le 13 juin 1907 et mesurant d'après ceci 19 pieds 9 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rampart, 74 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue M. Poydras et entre lignes parallèles.

Les améliorations sont désignées par le No 649 S. Rampart et comprennent un magasin à rez-de-chaussée à deux étages, occupé au rez-de-chaussée par une buvette.

5° Une certaine portion de terre dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus nettement décrite, désignée par les lettres B et C sur le susdit devis par Pilié et mesurant ensemble d'après ledit devis 37 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue S. Rampart par 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 445 et 447 rue S. Rampart et comprennent un grand magasin double et résidence en briques à deux étages occupée au rez-de-chaussée par une épicerie.

6° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et ilet comme la propriété ci-dessus quatrièmement décrite et mesurant d'un de ledit devis par Pilié sur laquelle est désignée par la lettre D, 27 pieds 9 pouces de face à la rue S. Rampart sur 74 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos 439 et 441 rue S. Rampart et comprennent un grand magasin et résidence double en briques à deux étages occupé au rez-de-chaussée par un magasin de quincaillerie.

Les propriétés ci-dessus décrites quatrièmement, cinquièmement et sixièmement ayant l'ayant l'usage d'une allée de 4 pieds de large dans le fond et s'ouvrant sur la rue Poydras.

7° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les Nos 2 et 3, dans l'ilet borné par les rues Closel, Derbigny, Feliciana et Claiborne, sur un plan dressé par Louis Surget daté le 17 juin 1836, déposé en l'étude de Wm Boswell, alors un notaire en cette ville, lesquels lots mesurant chacun, mesure américaine, 31 pieds de face à la rue Closel par 117 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, le lot 2 formant l'encoignure des rues Closel et Claiborne.

8° Une cert ine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans la Quatrième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Washington, Quatrième Magazine et Constance, ladite terre mesure, pied américain, 88 pieds 11 pouces, 6 lignes rue Quatrième sur une profondeur du côté de la rue Magazine de 128 pieds, 10 pouces, 6 lignes; 90 pieds, 2 lignes de largeur à l'arrière et une profondeur le long du côté de la rue Constance de 128 11 pouces, 1 ligne entre lignes parallèles, laquelle portion de terre se compose d'une partie du terrain 4 et de tous les terrains 5 et 6, sur un plan de B. F. Nicholls, voyer daté du 8 avril 1846, déposé en l'étude de L. B. Kaney ancien notaire, et de tout le terrain 3 sur un plan de H Moulhenous, voyer, le 4 mai 1844, déposé au bureau de L Hermann, ancien notaire, toutes ces mesures étant données sur un plan et un certificat d'arpentage de E. Pilié, voyer, datés du 15 juillet 1891, annexés à un acte pardevant Jos Fahey, ancien notaire, le 30 juillet 1891. Les améliorations sont désignées par les Nos 1016 et 1018 rue Quatrième et 1020 rue Quatrième, et comprennent un magasin double cottage double ayant 7 chambres, salle de bain, etc., de chaque côté ainsi qu'un jolie cottage simple ayant 10 chambres chambre à bain, etc. Les maisons en question sont en excellent état et toujours en demande par de bons locataires.

9° Une certaine portion de terre située dans le Quatrième District de cette ville, carré No 126 bornée par les rues Magazine, Quatrième, Constance et Troisième, désignée par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, daté du 11 juin 1907, et mesurant 108 pieds, 10 pouces, 5 lignes le long de la rue Magazine, 110 pieds, 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Troisième, 45 pieds, 3 pouces, 7 lignes sur la ligne de derrière; et la, une autre profondeur de 28 pieds, 5 lignes, de la sur une ligne parallèle à la rue Magazine, 158 pieds, 10 pouces, 4 lignes, de là 30 pieds, 11 pouces, 1 ligne de face rue Quatrième; de là sur une ligne parallèle à Magazine, 95 pieds, 3 pouces 6 lignes et 111 pieds 7 pouces, 4 lignes de l'autre côté. Les améliorations comprennent la demeure de feu M. Frank Roder, comprenant une grande maison en bois à deux étages, entrée du trottoir, claire-voie en fer devant, et double à deux étages et devant à l'arrière. La maison a corridor, salon, salle à manger, cuisine, bibliothèque, salle à déjeuner, office, gale le de côté et serre au premier étage. Au second étage corridor, 7 grandes appartements à coucher, salle de bain, galeries, etc., grande écurie ayant 2 chambres au dessus, citerne, etc. Les terrains sont vastes et sont tracés, jardin, bahilite, etc. Maison magnifiquement tapissée, gaz partout. La maison porte le No 2616 rue Magazine.

10° Un certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné sur le plan de Pilié par la lettre B, et mesurant d'après lui 31 pieds 3 pouces 4 lignes de front à la rue Magazine sur une profondeur de 111 pieds 7 pouces 4 lignes entre lignes parallèles, et attenant audit lot A sur le côté vers la rue Quatrième.

11° Un certain lot de terre dans le même district et ilet que la nouvelle propriété susdécrite, désignée par la lettre C dans le plan susnommé de Pilié et mesurant suivant celui ci 64 pieds, 2 lignes de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade à la rue Quatrième de 111 pieds 7 pouces et 4 lignes et formant le coin des rues Magazine et Quatrième. Les améliorations sont désignées par les Nos 2612 et 2628 Magazin, à l'encoignure de la rue Quatrième et comprennent une grande bâtisse en briques double à deux étages, retirée de la rue avec barrière en fer devant, contenant d'un côté 6 chambres, chambre à bain, 2 citernes, hangar, etc; l'autre côté contient 9 chambres, chambre à bain, corridor, etc.; et trois petites chambres dans le bâtiment extérieur. Maison bien tapissée et ayant le gaz partout.

La dixième et la onzième propriété décrites seront vendues ensemble

12° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et ilet que la neuvième propriété susdécrite, désigné par la lettre D sur ledit plan de Pilié, et mesurant d'après lui 31 pieds 5 pouces, 5 lignes de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 127 pieds 1 pouce 2 lignes entre lignes parallèles.

13° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans ledit District, dans l'ilet No 155, borné par les rues Magazine, Neuvième Camp et Huitième, formant l'angle des rues Magazine et Neuvième, et mesurant 31 pieds 8 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et de face à la rue Neuvième, ensemble avec l'usage d'une allée de 4 pieds de large dans le fond, s'ouvrant sur la rue Neuvième, établi par un acte passé pardevant J. F. Coffey, ancien notaire, le 29 septem re 1873. Les améliorations sont désignées par les Nos 3129 et 3131 rue Magazine et contiennent un magasin avec chambres au dessus.

14° Un certain lot de terre dans le même ilet que la troisième propriété décrite, mesurant 31 pieds 8 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur et de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée de 4 pieds de large dans le fond, s'ouvrant sur la rue Neuvième, établi par un acte passé pardevant J. F. Coffey, ancien notaire, le 29 septembre 1873. Les améliorations sont désignées par les Nos 3129 et 3131 rue Magazine et contiennent un magasin avec chambres au dessus.

15° Un certain lot de terre dans le même ilet que la troisième propriété décrite, mesurant 31 pieds 8 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage de l'allée commune qui vient d'être mentionnée. Les améliorations sont désignées par les Nos 3 25 et 3127 rue Magazine et contiennent un magasin au rez-de-chaussée et des chambres à l'étage supérieur.

15° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 64 sur le plan original de la ville de Hickerville, maintenant le No 584, et borné par rues Octavie, Joseph, Franklin (autrefois Green ou St André) et Liberté (autrefois St David), mesurant 302 pieds, 7 pouces, 5 lignes sur les rues Joseph et Octavie, et 270 pieds sur les rues Franklin et Liberté; devant être vendu subdivisé et comme suit, conformément à un plan d'arpentage par Edgar Pilié, daté du 12 juin 1907 à savoir

Lots 1, 2, 3 et 4 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles, le lot 1 formant le coin des rues Octavie et S. Liberté; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 2030 rue Octavie et comprenant une résidence en bois avec soubassement, retirée de la rue avec barrière en fer devant et contenant 6 chambres chambre à bain, office, cave, vestibule, galerie, citerne, hangar, etc, le tout en bon état.

Lots 5 et 6 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces 1 ligne de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles.

Lots 7, 8, 9 et 10 contigus et mesurant chacun 30 pieds 3 pouces de face à la rue Octavie sur une profondeur de 125 pieds entre lignes parallèles; le lot 10 formant le coin des rues Octavie et Franklin.

Lots 11, 12, 13, 14 et 15 contigus et mesurant, chacun, 29 pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de 151 pieds, 3 pouces, 4 lignes, entre lignes parallèles; le lot 15 formant le coin des rues Joseph et Liberté.

Un des carrés d'ilet les plus désirables dans le Sixième District et entouré de belles demeures.

Toutes les propriétés améliorées seront vendues sujettes à leurs baux et loyers respectifs, le loyer devant revenir aux acquéreurs à dater du jour où les actes de vente seront signés. Des détails complets à l'égard des baux peuvent être obtenus des Encanteurs et seront annoncés au moment de la vente,

Conditions—Un tiers en plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à un en deux ans de crédit, 7 0/0 d'intérêt par an représenté par des billets de acquéreurs, à dater du jour de l'adjudication et garantis par lien de vendeur et hypothèque. Les acquéreurs devant payer en plus au-dessus du prix d'achat les taxes d'Etat et de ville de l'année 1907 et le coût de tous certificats que l'on pourrait avoir à attacher à la vente. Dix pour cent comptant du prix d'adjudication seront requis des acquéreurs au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.

MM. Dart & Kernan, avocats de l'exécutrice testamentaire.

M. H. L. Favret, avocat du mineur.

20 oct—20 27—nov 3 10 17 24 26

Lionel M. Ricau.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Hélène Parrillat, femme de Amédée Barbaroux.
No 82,584—Cour Civile de District, Division D

PAR LIONEL M. RICAU Encanteur—Bureau No 825 rue Union. — Sous l'Acte No 70 de 1906, amendant la section 5 de l'Acte No 153 de 1900, MERCREDI, le 6 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour à moi adressé, daté et signé le 12 juillet 1907, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, j'offrirai à l'enchère publique dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété comme suit, à savoir—

Lot 1 (l'ilet 29, Faubourg Washington) l'ilet 583, borné par les rues France, Lesseps, Villiers (autrefois Girod) et Robertson (autrefois St Jean Baptiste) formant l'encoignure des rues France et St Jean Baptiste mesurant 31 pieds à la rue France sur 120 pieds à la rue St Jean Baptiste, acquise par Hélène Parrillat femme de Amédée Barbaroux, le 21 octobre 1842, livre des Transferts 32, fol. 607

Conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau du dit notaire, 320 rue St Charles.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession vacante de Amanie Laborde, femme de Casimir Morgan, et Marie Victorin Laborde.
No 82,621, Cour Civile de District, Division B.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur, bureau No 825 rue Union—En vertu des dispositions de l'Acte 70 de 1906 et 153 de 1900, MERCREDI, le 6 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour daté et signé le 16 octobre 1907, par l'Hon. Fred. D King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de l'ilet vingt sept [27] maintenant 945 borné par les rues Célestine, Josephine, Emily ou Manuel et ligne de Convent. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Manuel et Josephine; les lots 2, 3, 4, 5 et 6 sont contigus et faisant face à la rue Manuel et mesurant chacun trente et un pieds de face plus ou moins et cent dix huit pieds de profondeur plus ou moins. Le lot No 1 ayant les mêmes mesures. Acquises le 25 janvier 1839, enregistré dans le livre des transferts 26 fol 124.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0/0 comptant de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

20 oct—20 27—nov 3 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet 2931, Troisième District.
Succession de Leonard Clement Pascal et Marie Anne Ninon Boisdoré, sa femme.
No 82,622—Cour Civile de District, Div. D.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—Sous les provisions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900, MERCREDI, le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de Cour à moi adressé, daté et signé le 17 octobre 1907, par l'Hon. W. B Sommerville, juge de la Division D, j'offrirai à l'enchère publique, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

L'ilet 92, Faubourg Washington (maintenant 2931, Troisième District), borné par les rues Selon, Pelopidas, Emilie et Convent, acquis le 23 fév. 1837, livre des transferts 22, fol 421

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire 20 0/0 de dépôt avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au bureau dudit notaire, 320 rue St Charles, Nouvelle Orléans.

27 oct—27—nov 3 10 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance pour spéculer en des lots du Troisième District.

Succession de Fred. A. Reuter et de Johann E. Tanerton, sa femme.
No 83,100—Cour Civile de District, Division C.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu des dispositions des actes 70 de 1906 et 153 de 1900, MERCREDI, le 13 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 21 octobre 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir

Les lots trois, quatre et cinq l'ilet vingt trois, [les lots 3, 4 et 5, ilet 23] Faubourg Montreuil, borné par les rues Elysée, Désiré, Robertson et Claiborne, mesurant chacun trente quatre (34) pieds de face à la rue Désiré sur une profondeur de quatre vingt dix [90] pieds. Le lot No 5 formant l'encoignure des rues Désiré et Claiborne.

Acquis le 20 septembre 1834.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 et faire un dépôt de 20 0/0 avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et passé pardevant Ernest T. Florance, notaire, au Bureau dudit notaire, No 320 rue St Charles.

27 oct—27—nov 3 10 13

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Deux bons lots pour construire rue Rocheblave, entre les rues Commune et Gravier.

Philibert Gerard vs Agatha A. P., Frederic de St Farel et als.

No 83,160. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 26 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 octobre 1907 par l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Dix (10) actions du fonds capital de la "National Acid Company" de la Nouvelle-Orléans, attestés par certificat No 39, daté le 29 novembre 1899, de la valeur au pair de cent dollars par action, étant au nom de H A. Frederic.

2° Deux (2) actions du fonds capital dans la même compagnie, attestés par certificat No 145, date février 1901, également au nom de H A Frederic.

3° Vingt cinq (25) actions du fonds capital de la Standard Gasoline & Chemical Manufacturing Com any de la Nouvelle Orléans, attestées par certificat No 17, daté le 29 janvier 1887, aussi au nom de H. A. Frederic.

La tout d'après l'inventaire enregistré dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant.

27 oct—27—nov 3 10 12

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur du 7me District

Contigue à la "Water Purification Plant."

Cottage et 4 lots de terre

Coin des rues Gen'l Ogden et Cohn, et portant le No municipal 1901 rue Gen'l Ogden.

Lavinia Johnson vs Gus. A. Mattie.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 83,660—Division D.

EN vertu d'un ordre de jugement par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Division D rendu et lu en Cour ouverte le 18 octobre 1907 et lu et signé le 24 octobre 1907 dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—MARDI, le 3 décembre 1907, la propriété ci-après décrite, à savoir

1° Deux certains lots de terre situés dans la ville de la Nouvelle Orléans en cette portion autrefois connue comme Carrollton, et désignés par les numéros 21 et 22 d'après un devis annexé à un acte de vente par B. N. Fortier à A. Robinson, passé pardevant Frederick Deibel, un notaire en cette ville, le 21 février 1871, dans l'ilet 102, borné par les rues Eagle ou Mary, Cohn, Haltiée, maintenant Spruce, et Jackson, maintenant Général Ogden. Lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden par cent vingt pieds de profondeurs entre lignes parallèles.

Le lot No 22 formant l'encoignure des rues Jackson, maintenant Général Ogden, et Cohn, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, connus par le numéro municipal 1901 rue Général Ogden.

2° Un autre certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot No 20 sur le plan ci-dessus mentionné. Ledit lot No 20 mesurant trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

3° Un autre certain lot de terre dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, et désigné comme lot No 19 sur le plan ci-dessus. Ledit lot No 19 mesure trente pieds de face à la rue Jackson ou Général Ogden, par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

4° Un autre certain lot de terre dans le même district et ilet comme la propriété ci-dessus décrite et désigné comme lot No 18 sur le plan ci-dessus décrit. Ledit lot No 18 mesurant trente pieds de face à la rue Jackson ou General Ogden, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, les actes de vente pardevant Busalère Renen, notaire, aux frais des acquéreurs, et de plus assumer les taxes d'Etat pour 1907; un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication avec

E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur

F. Rivers Richardson, avocat pour la demanderesse.

J. J. McLaughlin, avocat pour le défendeur.

27 oct—nov 3 10 17 24—déc 1 3

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

Actions, Actions, Actions. Bijouterie.

Philibert Gerard vs Agatha A. P. Frederic de St Farel et als.

No 83,160—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 novembre 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 octobre 1907, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Dix (10) actions du fonds capital de la "National Acid Company" de la Nouvelle-Orléans, attestés par certificat No 39, daté le 29 novembre 1899, de la valeur au pair de cent dollars par action, étant au nom de H A.